

Commune de
BETSCHDORF

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, CHAXEL Frédéric, EGIZII Marc, HOERR Thierry, HEIDEIER Honoré, HOF Jean-Claude, KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, LOGEL Christian, WEISS Adrien

Mmes GROSSE Sabine, HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : Mmes COLSON Caroline (pouvoir à Mme grosse Sabine), FROMM Carmen (pouvoir à M. HOERR Thierry), M. PRINTZ Stéphane

Absents : MM. LOHMANN LASCH Florian, QUENOUILLE Richard, Mme SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : HOERR Thierry

Nombre de voix délibératives : 23

Le Conseil municipal s'est réuni en visioconférence afin de respecter les gestes barrières.

◆ ◆ ◆ ◆

1) COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le Conseil municipal approuve **à l'unanimité des voix** les comptes administratifs avec les résultats suivants :

a) Le budget principal

Fonctionnement :

Dépenses	3 105 954.40€
Recettes	6 524 158.48€
Résultat excédentaire	3 418 204.08€

Investissement :

Dépenses	1 522 322.33€
Recettes	1 089 841.09€
Résultat déficitaire	432 481.24€

b) Transports scolaires

Fonctionnement :

Dépenses	1.25€
Recettes	/
Résultat déficitaire	1.25€

c) Régie de distribution de chaleur

Fonctionnement :

Dépenses	273 713.28€
Recettes	444 913.93€
Résultat excédentaire	171 200.65€

Investissement :

Dépenses	70 989.59€
Recettes	86 944.06€
Résultat excédentaire	15 954.47€

2) COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2020 par le Trésorier n'appellent ni observations, ni réserves.

3) AFFECTATIONS DE RÉSULTATS 2020

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'affecter les résultats cumulés suivants :

Budget principal

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 3 418 204.08€
C-Résultat à affecter	3 418 204.08€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	- 432 481.24€
D001 (besoin de financement)	- 432 481.24€
R001 (excédent de financement)	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	2 985 722.84€
Affectation en réserve (compte 1068)	432 481.24€

Budget régie de chaleur

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 171 200.65€
C-Résultat à affecter	+ 171 200.65€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	+ 15 954.57€
D001 (besoin de financement) R001 (excédent de financement)	+ 15 954.47€
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	171 200.65€

Budget Transport scolaire

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	-1.25€
C-Résultat à affecter	- 1.25€
Affectation au déficit de fonctionnement reporté (ligne 002)	1.25€

4) ANALYSE DE LA DETTE

Le Conseil municipal prend connaissance de l'état de la dette 2021 :
Pour le budget principal, le capital restant dû s'élève à 191 565.13€ avec des intérêts de 39 784.39€.
Le capital restant dû de la dette de la chaufferie s'élève à 41 339.26€ et les intérêts à 15 697.10€

5) ÉTAT DU PERSONNEL

Le Conseil municipal prend connaissance de l'état du personnel au 1^{er} janvier 2021.

6) VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des voix** l'attribution des subventions de la manière suivante :

- Subventions de fonctionnement : 65 151.45€
- Subventions d'équipements : 35 710€

7) FISCALITE 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la Commune est de **27.33%** (soit le taux communal de 2020 : 14.16% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Il est proposé de varier les taux d'imposition de 1% en 2021 en les portant à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **27.60%** (27.33% *1%)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **56.96%** (56.40% *1%)

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à **l'unanimité des voix**, de valider cette augmentation des taux de 1% et d'approuver ainsi les nouveaux taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

8) **VOTES DES BUDGETS 2021**

Le Conseil municipal,
ADOpte à **l'unanimité des voix** les budgets suivants :

Le budget primitif principal 2021 :

Le fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BUDGET 2021
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
011	Charges à caractère général	1 560 655
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 087 300
014	Atténuation de produits	36 000
023	Virement à la section d'investissement	3 144 887
65	Autres charges de gestion courantes	618 491
66	Charges financières	40 500
67	Charges exceptionnelles	28 800
022	Dépenses imprévues	100 000
042	Dotations aux amortissements	198 000
		6 814 633€
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	
013	Atténuations de charges	3000
70	Produits de services	362 300
73	Impôts et taxes	2 515 500.16
74	Dotations, subventions et participations	756 610
75	Autres produits de gestion courante	170 000
77	Produits exceptionnels	21 500
042	opérations d'ordre	
		3 828 910.16
002	<i>Résultat reporté</i>	2 985 722.84€
		6 814 633

L'investissement :

Dépenses	4 606 377€
Recettes	4 606 377€

Le budget primitif 2021 – transports scolaires

Fonctionnement :

Dépenses	15 000€
Recettes	15 000€

Le budget primitif 2021 – distribution de chaleur

Fonctionnement :

Dépenses	502 365.55€
Recettes	502 365.55€

Investissement :

Dépenses	183 210.02€
Recettes	183 210.02€

9) PLAN DE COUPES DE BOIS 2021

Le Conseil municipal approuve **à l'unanimité des voix** en marge du budget primitif principal, le programme d'exploitation forestier ainsi que le programme des travaux patrimoniaux présentés par l'ONF.

10) ASSUJETTISSEMENT DE L'ACTIVITE RESTAURANT A LA TVA

Considérant que des travaux vont être engagés par la Commune pour réhabiliter l'ancienne école de Niederbetschdorf au 39 Grand Rue pour la transformer en restaurant.

Considérant l'intérêt financier pour la Commune de récupérer la TVA sur les travaux qu'elle réalise mais aussi sur le futur loyer,

Le Conseil municipal décide après délibération et vote **à l'unanimité des voix** d'assujettir à la TVA l'activité de construction mais aussi les loyers dès l'entrée du professionnel dans leurs nouveaux locaux.

11) REMBOURSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MASQUES COVID

Le Conseil municipal décide après délibération et vote **à l'unanimité des voix** le remboursement de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt suite à l'achat de masques sanitaires pour le montant de 4367.70€

12) CONVENTIONNEMENT AVEC LA PROTECTION CIVILE

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** la mise en place d'un conventionnement avec la Protection civile afin que la section puisse utiliser une ancienne salle de classe du 8 rue des Potiers (ancienne école d'Oberbetschdorf) dans le cadre de ses activités associatives.

13) LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR LA REALISATION D'UN PUMPTRACK

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix**, le lancement d'une consultation pour la réalisation d'un pumptrack et permet à M. Le Maire de signer tout document s'y rapportant

14) VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT SANDMATT

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité des voix** des voix de vendre le lot n°44 d'une superficie de 4.80 ares.
9 lots restent encore disponibles.

15) CONVENTION D'OCCUPATION POUR LES FUTURS LOCATAIRES DE LA BOULANGERIE DE SCHWABWILLER

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** la mise en place d'une convention d'occupation temporaire avec les futurs occupants de la boulangerie de Schwabwiller avant la mise en place d'un bail, au moment du démarrage réel de l'activité.

Affiché du 25 mars au 25 avril 2021

Le Secrétaire de séance
Thierry HOERR



Le Maire
Adrien WEISS

